

# CONDUITE D'ÉLEVAGE AVANT AGNELAGE :

## Préparation des brebis et du bâtiment



**13 janvier 2022**

### Contenu

#### Conduite d'élevage avant agnelage

- **Tour de table** : description de son système et partage sur les pathologies rencontrées chez soi avant mises-bas (fréquence, gravité, ...). Attentes.
- **Les bases de la conduite alimentaire des brebis avant mise-bas** : variation de la capacité d'ingestion, variation des besoins alimentaires, les transitions. Définition des besoins alimentaires en fin de gestation, et des besoins en minéraux, oligoéléments, vitamines.
- **Les pathologies non infectieuses de la brebis autour de la mise bas** = prolapsus, toxémie de gestation, hypocalcémie, tétanie, autres maladies carentielles, ... impacts, facteurs favorisants, traitement et prévention.
- **Préparation à l'agnelage : organisation pratique.** Rappel de l'importance de la préparation de cette période cruciale sur le bon déroulement de l'agnelage et sur la viabilité des agneaux à naître. **Préparation des animaux et du bâtiment** : vaccinations, cures, déparasitage, ... nettoyage, désinfection, cases d'agnelage, Préparation de la pharmacie et du petit matériel d'agnelage.

#### Les facteurs de risques d'apparition des maladies en relation avec le bâtiment d'élevage

- **Lien entre bâtiment et pathologies** : mesurer le rôle du bâtiment et des pratiques d'hygiène dans la survenue des maladies : mort par hypothermie, diarrhées, omphalite, problèmes respiratoires, ...
- **Appréciation d'un bâtiment d'élevage** : emplacement, orientation, ventilation naturelle, hygrométrie, température, luminosité... densité animale, litière, entretien, ... Principales norme d'ambiance des bâtiments à respecter.
- **Conception de la bergerie pour optimiser la ventilation** : les différentes solutions pour améliorer l'existant.

**Rendez-vous le jeudi 13 janvier 2022**

Lieu centralisé en fonction des inscriptions.

Contact sur place : Claire DARGENT (GDS 54) 06.79.81.40.40.

### Objectifs

- Réduire les risques de pathologies des brebis autour de l'agnelage
- Appréhender sereinement la période intense des mises-bas
- Comprendre le lien entre le bâtiment et la survenue des maladies, pour optimiser sa bergerie

### Le formateur



**Dr Pascal MESSIN**, vétérinaire rural en Moselle expert de la production petits-ruminants.

### Public et prérequis

Pour les éleveurs de petits-ruminants. Pas de prérequis.

### Méthodes pédagogiques

Présentation théorique, échange d'expérience, discussions autour de cas concrets d'élevage.

### Horaires et durée

De 9h30 et à 17h30. Durée : 7h00



**Pour vous inscrire, renvoyez le bulletin d'inscription ci-joint à votre GDS**

## Conditions tarifaires :

Pour les actifs agricoles non-salariés (chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, aides familiaux, dont cotisants de solidarité, jeunes en phase d'installation) : les conditions ci-dessous s'appliquent aux cotisants VIVEA, sous réserve que ceux-ci soient à jour de leur cotisation MSA, qu'ils suivent au moins 7 heures de formation, et qu'ils ne dépassent pas leur plafond financier de prise en charge (2 000 €/année civile) consultable sur le site de VIVEA :

- Coût journalier par stagiaire : **35€ HT** (frais de restauration et annexes compris)
- **GRATUIT POUR LES ADHÉRENTS À LA SECTION PETIT RUMINANTS DU GDS !**



Pour les salariés agricoles, apprentis :

- Coût journalier par stagiaire : **100 € HT, repas et frais annexes compris**

Renseignez-vous avant la formation auprès de L'OCAPIAT pour une possible prise en charge (Action « Boost'Compétences »). Tél. : 03.26.40.58.51. grand-est@ocapiat.fr



Pour les autres statuts : Contacter le GDS 54. Tél. : 03.83.93.44.76.

A l'issue de la formation, une facture vous est envoyée, accompagnée de votre attestation de présence.

## Conditions de participation :

- **Modalités d'évaluation** : autoévaluation des acquis et questionnaire de satisfaction à l'issue du stage. Echanges avec les stagiaires et intervenants.
- **Sanction visée** : attestation de présence en formation délivrée.
- **Modalité d'accès** : Pour vous inscrire, complétez et renvoyez le bulletin d'inscription ci-joint à votre GDS. Inscription possible jusqu'à la veille du démarrage de la formation, dans la limite des places disponibles.
- À l'issue de votre inscription, vous recevrez par mail ou défaut par courrier une convocation en formation.
- **Responsable de stage et d'inscription** : Claire Dargent - 03.83.93.44.76 / 06.79.81.40.40 ; c.dargent@gds54.com
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : contactez le responsable de stage avant la formation pour l'adaptation des locaux et de nos moyens pédagogiques.
- Consultez [nos conditions générales d'inscription et de participation détaillées](#) (ou sur site internet gdsreseau3m.com).

## Prestataire de formation :

**GDS 54** - 9 rue de la Vologne - 54520 LAXOU

Tel : 03 83 93 44 76 - Fax : 03 83 93 12 20 - Mail : gds54@gds54.com

Site internet : [www.gdsreseau3m.com](http://www.gdsreseau3m.com)

n° d'existence : 41 54 03358 54 - SIRET : 783 334 477 00032

Organisme certifié Qualiopi et engagé dans la Démarche Qualité de Services



**8,73/10**

Satisfaction 2021

Nous vous attendons nombreux !

### PROFITEZ DES AVANTAGES DE LA FORMATION !

- **Crédit d'impôt** (de l'ordre de 70€ par jour de formation suivie).
- **Vous voulez covoiturer ?** Appelez-nous pour que l'on vous indique la faisabilité.
- **Tarif préférentiel au Service de Remplacement** (à utiliser le jour ou dans les 3 mois après la formation).

Consultez l'offre complète de formations sur notre catalogue !



### PROGRAMME DE FORMATIONS

Saison 2021-2022



<http://gdsreseau3m.com/wp-content/uploads/2021/12/Programme-GDS-formations-eleveurs-2021-2022.pdf>

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**Titre et date(s) : Conduite d'élevage avant agnelage : préparation des brebis et du bâtiment  
13 janvier 2022**

La signature et envoi de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des [conditions générales d'inscription et de participation](#) du service formation du GDS 54

Renvoyez ce bulletin à votre GDS (mail, fax, courrier) avant le 12/01/2022



**Prestataire de formation :**  
GDS 54  
9 rue de la Vologne -  
54520 LAXOU - 03 83 93  
44 76 - 03 83 93 12 20 -  
gds54@gds54.com

n° d'existence :  
41 54 03358 54

SIRET : 783 334 477  
00032

Inscrit au répertoire  
Datadock

Etablissement engagé  
dans la Démarche  
Qualité de Services

**Responsables des  
inscription et renseigne-  
ments administratifs :**  
C. DARGENT (GDS 54)  
03.83.93.44.76

Mise à jour du document :  
01/12/2021

## Exploitation agricole :

N° de cheptel : \_\_\_\_\_  
Exploitation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

## Personne à inscrire :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Portable : \_\_\_\_\_  
Adresse mail : \_\_\_\_\_

Etes-vous en situation de handicap ?  Oui  Non

*Pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, contactez le GDS avant la formation afin d'apporter des adaptations nécessaires à la prestation.*

## Votre statut (cochez) :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chef ou associé d'exploitation | <input type="checkbox"/> Aide familial      |
| <input type="checkbox"/> En cours d'installation        | <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire |
| <input type="checkbox"/> Salarié agricole               | <input type="checkbox"/> Retraité           |
| <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur         | <input type="checkbox"/> Autre statut :     |

*Pour les porteurs de projet, repreneurs ou créateurs d'entreprises, contactez le GDS avant la formation afin d'étudier ensemble si nous pouvons mobiliser le financement VIVEA (dossier complet à fournir)*

## Avez-vous des attentes spécifiques pour cette formation (sujets à traiter, ...) ?

---

---

---

Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

**Signature :**